

APPEL A PROJETS

ORGANISATION DES ACTIONS NATIONALES DE DIALOGUE

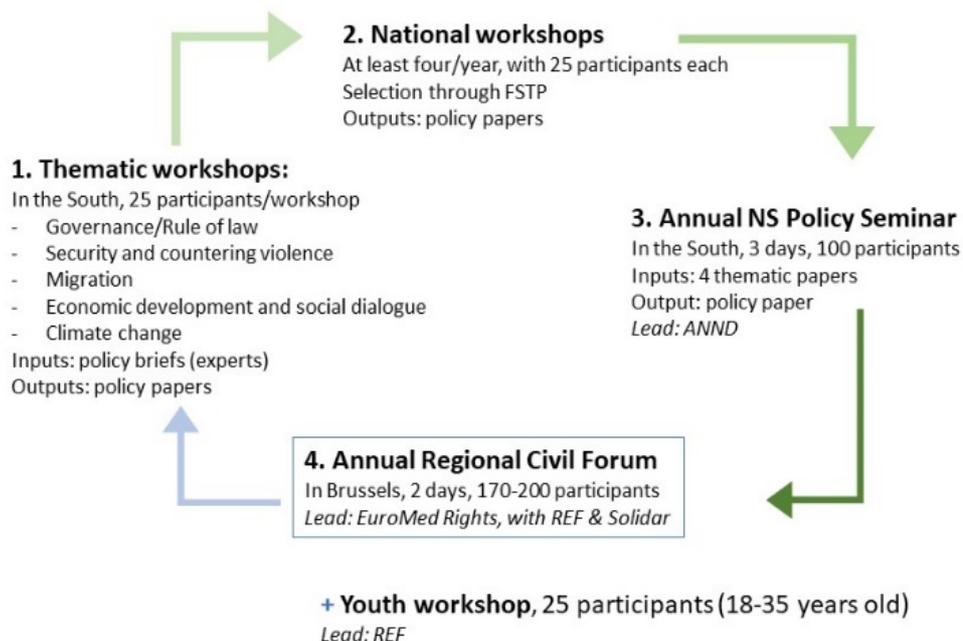
1 Contexte et objectifs

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de l'initiative MAJALAT (www.majalat.org), financée par l'Union Européenne dont l'objectif est de créer et promouvoir un espace de rencontre et de dialogue constructif entre la société civile du sud de la Méditerranée et l'Union européenne (UE).

Le mot Majalat signifie "espaces, opportunités, domaines" en arabe. L'initiative vise en effet à créer des espaces pour un dialogue entre les organisations de la société civile, les syndicats, les mouvements sociaux et les universitaires des deux rives de la Méditerranée et de l'Union européenne, afin d'influencer la vision et les politiques de l'UE en direction de la région. La singularité du projet provient de ses principaux organisateurs, qui représentent des réseaux d'organisations de la société civile (OSC) des deux rives de la Méditerranée. Le consortium est composé des partenaires suivants : Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND), Confédération arabe des syndicats (CSA), Réseau Euromed France (REF), EuroMed Droits, Forum pour des alternatives au Maroc (FMAS) et SOLIDAR.

Conçu et mis en œuvre par la société civile pour la société civile, le projet est conçu comme un processus ascendant inclusif et participatif. Chaque année, dans le cadre d'un cycle annuel d'activités, les partenaires se réunissent pour débattre et échanger sur cinq thèmes essentiels pour les relations entre l'UE et les pays de la région : la bonne gouvernance et l'État de droit, la sécurité et lutte contre la violence, les migrations, le développement économique et le dialogue social, la justice sociale et climatique. Les résultats de ces discussions seront intégrés aux dialogues politiques structurés avec l'Union européenne dans un Forum à Bruxelles le 26-27 Novembre 2019.

The annual cycle of activities



Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de ce dialogue structuré et a pour objectifs :

- D'approfondir les priorités identifiées dans les ateliers thématiques ci-dessous en prenant en considération les besoins des pays ou l'action sera mise en œuvre:

<i>Atelier</i>	<i>Lieu</i>	<i>Dates</i>
Gouvernance et Etat de Droit	Lecce	15 et 16 Mai 2019
Migration	Casablanca	19 et 20 Avril 2019
Sécurité et lutte contre les violences	Casablanca	19 et 20 Avril 2019
Développement économique et dialogue social	Beyrouth	6 et 7 avril 2019
Justice climatique et sociale	Casablanca	19 et 20 Avril 2019

- De favoriser le dialogue au niveau national entre les différentes parties prenantes

Le processus d'appel à projets finira par la sélection de cinq propositions (une par thématique). Les actions devront contribuer, avec un document / note, au Forum de Bruxelles qui aura lieu les 26 et 27 novembre 2019.

2 Normes applicables à cet appel à projets :

2.1 Critères d'éligibilité

2.1.1 Qui peut postuler ?

Pour prétendre à une subvention, un demandeur peut s'associer avec tout autre co-demandeur(s).

Le demandeur et co-demandeur(s) doivent :

- être une personne morale
- être sans but lucratif
- souscrire aux valeurs des Droits humains dans son universalité, indivisibilité et interdépendance.
- appartenir à l'une des)- catégories suivantes: organisation de la société civile, syndicat ou mouvement social (auquel cas, une organisation membre du consortium de MAJALAT doit se porter garante au moyen d'une lettre d'appui)
- être en mesure de prouver son expérience dans une des thématiques du programme, ainsi que de montrer un focus clair dans des actions basées sur le dialogue
- Avoir une structure organisationnelle démocratique et indépendante des gouvernements
- être directement chargé de la préparation et de la gestion de l'action avec le(s) codemandeur(s) et non agir en tant qu'intermédiaire

2.1.2 Type d'activités qui peuvent être subventionnées :

Les activités suivantes peuvent être envisagées :

- Soutien à la participation des OSC aux dialogues politiques locaux / nationaux / régionaux
- Identification et diffusion des activités de constitution de coalitions et de mise en réseau
- Développement des capacités pour le dialogue
- D'autres actions qui montrent clairement le lien avec la thématique et qui favorisent le dialogue

2.1.3 Thématiques :

Thématiques	Sous-thématiques
Bonne gouvernance et État de Droit	Corruption, rétrécissement de l'espace pour la société civile
Migration	Protection sociale et droits des migrants
Sécurité et lutte contre les violences	De la sécurité à lutte contre les violences : une approche renouvelée et fondée sur les droits
Développement économique et Dialogue social	Rôle du secteur privé et politiques d'investissements et de commerce
Justice sociale et climatique	Justice sociale et climatique, quelle approche...

2.1.4 Coûts éligibles :

Les coûts doivent être directement liés à la mise en œuvre de l'action. Les coûts de personnel directement liés au projet peuvent être inclus dans le budget proposé.

2.1.5 Critères de sélection :

Une préférence sera donnée aux actions :

- S'intégrant dans des actions plus larges non financées par les fonds de l'UE, en apportant un cofinancement. L'action devra être identifiable et justifiable de façon indépendante.
- qui intègrent les jeunes, par leur participation directe ou par l'approche thématique
- mises en œuvre par des organisations d'Egypte, de Lybie et de Syrie (si nécessaire à l'extérieur du pays)
- Prenant en considération les besoins spécifiques du pays d'intervention
- Promouvant le dialogue ou des actions de visibilité qui génèrent un impact au niveau national apportant des recommandations politiques et/ ou bonnes pratiques.

2.1.6 : Période de mise en œuvre :

L'action devra se réaliser entre le 15 septembre et le 31 Octobre 2019.

2.1.7 : Subvention maximale :

Un total de cinq actions seront approuvées, une par thématique. Chaque proposition sera financée à une hauteur maximale de 8.000 €

2.2 Comment postuler et procédures à suivre :

2.2.1 Formulaire de candidature :

Le formulaire pour répondre à cet appel à projets se trouve en ligne en [français](#) et en [anglais](#) (également sur le site www.majalat.org). Le formulaire en français ou en anglais peut être rempli en arabe, mais il sera alors nécessaire de faire un petit résumé du projet en français ou en anglais.

2.2.2 Date limite pour l'envoi des formulaires

La date limite pour l'envoi des formulaires est le 31 Juillet 2019 à 24h00

2.3 Évaluation et sélection des candidatures :

Les candidatures seront évaluées par les membres du consortium de l'initiative MAJALAT

Si l'action proposée ne respecte pas les critères d'éligibilité (point 2.1.1) elle sera rejetée.

2.4 Notification de l'octroi :

Les candidatures seront vérifiées conformément aux critères d'éligibilité, les résultats seront publiés sur le [site web de Majalat](#) et les propositions retenues seront contactées avant le 9 septembre 2019.

2.5 Conditions pour la mise en œuvre du projet:

Après la décision de concession de subvention, le bénéficiaire devra signer un contrat avec SOLIDAR. Un avancement de 80% de la somme totale sera à ce moment transféré au bénéficiaire, les 20% restants seront versés au bénéficiaire une fois la justification reçue et approuvée.

3 Justification de l'action

Les bénéficiaires fourniront les rapports nécessaires (rapports narratifs et financiers accompagnés des pièces justificatives), en utilisant les modèles fournis, y compris les photos / images et leurs activités de sensibilisation (liens en ligne, publications, etc.).

4 Communication et visibilité

Les projets sélectionnés doivent respecter les exigences de visibilité et de communication liées au projet "MAJALAT", y compris le logo du projet et le drapeau de l'UE (+ la référence "avec le soutien financier de l'Union Européenne" et la clause de non-responsabilité correspondante) dans toutes les publications, références, documents, actualités et toute autre action de visibilité et de communication et doivent s'engager à soumettre à SOLIDAR les vidéos et photos de l'Action.

5 Calendrier

Lancement de l'appel à projets	6 juillet 2019
Date limite pour la présentation de propositions en ligne	31 Juillet 2019
Évaluation et sélection des propositions reçues	1 août- 6 septembre
Communication des propositions sélectionnées	9 septembre
Signature des contrats et envoi des fonds	10-20 septembre
Période d'exécution	20 septembre-31 octobre
Date limite pour l'envoi du document de recommandations politiques pour le Forum de Bruxelles	10 novembre
Envoi des documents justificatifs	Envoyés un mois après la fin de l'exécution du projet

6 Information supplémentaire :

Pour toute question en relation à cet appel à projets, merci de nous contacter à l'adresse électronique suivante: Isabel.fajardo@solidar.org